

## LE POLE D'ART VOCAL de Montbéliard

### « la voix au cœur des enseignements et des pratiques »

« *Penser une politique de développement des enseignements et des pratiques vocales à l'échelle d'un territoire* », c'est le vaste et ambitieux projet initié par Jacques Clos en 1996 et mis en œuvre par Brigitte Rose dans le contexte particulier du Conservatoire et de l'agglomération du Pays de Montbéliard<sup>1</sup>.

18 années d'expérience qui ont vu le projet se structurer et évoluer au rythme des réflexions, des questionnements, des expérimentations, des adaptations et des réalisations pour nous mener *d'une école de chant choral à une filière voix, d'un département Voix à un Pôle d'Art Vocal* qui continuent de se développer encore aujourd'hui.

#### Un état des lieux

Au commencement était un constat sur la place de la pratique vocale et du chant en France et plus particulièrement dans nos contextes d'enseignement spécialisé.

- *où chante-t-on ?* au sein des chorales amateurs, dans les classes de chant, accessoirement dans les classes de formation musicale et de manière totalement anecdotique et ponctuelle dans certaines classes instrumentales, à l'école et dans les collèges, entre la dictée et la mélodie jouée à la flûte à bec.
- *Qui chante ?* les adultes, les élèves chanteurs, les amateurs en dehors de tout cursus, les paroissiens mais pas ou si peu les enfants.
- *Que chante-t-on ?* des airs solistes du répertoire lyrique plus ou moins adaptés, des chansons harmonisées à voix égales et parfois mixtes en collectif.

#### Des enjeux

Les défis à relever et les enjeux, nombreux, s'imposent et se traduisent alors en objectifs à atteindre et en ambitions:

- faire chanter les enfants et construire les étapes de leurs apprentissages
- considérer le travail en chœur comme une pratique musicale formatrice à part entière
- contribuer au développement qualitatif des chœurs amateurs
- donner du sens au travail polyphonique pour son intérêt musical et pédagogique
- ouvrir aux cultures et répertoires les plus diversifiés y compris de tradition orale
- faciliter l'accès au plus grand nombre
- former des chefs de chœurs, des enseignants et des encadrants compétents
- offrir des débouchés aux jeunes chanteurs dans le cadre d'une pratique amateur ou d'une professionnalisation

#### Des moyens de mise en œuvre

Une vision prospective et globale a permis de mettre en place dès 1996 un cadre et des dispositifs solides qui ont pu assurer l'évolution du projet initial:

- la création d'un **cursus chant choral** : pour construire un parcours de formation sur plusieurs cycles (y compris d'éveil) autour d'une pratique collective chant choral.
- Une classe de formation des **chefs de chœur**: organisée autour d'un ensemble complet de disciplines incluant la culture musicale et les mises en situation pratique.
- Des classes de type à **horaires aménagés** « option chant choral » en école élémentaire puis en collège volontairement implantées dans une Zone d'Education Prioritaire.

---

<sup>1</sup> cf. ouvrage édité par la Cité de la Musique en 2000, collection « points de vue » : « *chant choral à l'école de musique* »

- **Des chœurs d'enfants** dans le cadre d'un temps périscolaire sur plusieurs communes et quartiers de l'agglomération (6 à l'origine, actuellement 32).
- **Des actions de sensibilisation** en milieu scolaire et plus particulièrement autour du secteur accueillant des classes à horaires aménagés.
- **La constitution d'une équipe** pluridisciplinaire apte à encadrer, accompagner, former, dynamiser les différentes actions et à travailler en interdisciplinarité.

### **Un pôle ressource**

Dans le même temps, il fallait **intégrer** de manière lisible et attractive **les pratiques vocales dans l'offre pédagogique** globale de l'établissement en interne mais aussi à l'extérieur:

- développer l'offre de pratique collective et les ensembles vocaux sur différents niveaux et sur toutes les tranches d'âge
- faire chanter dans les classes de formation musicale et toutes les classes de l'établissement
- favoriser les projets transversaux dans le cadre des réalisations et des actions de diffusion
- participer au rayonnement de l'établissement à travers son action culturelle élargie à tous les publics
- contribuer au maillage du territoire et « faire chanter tout le monde et partout »  
faciliter la mixité et la cohésion sociales
- entretenir de bonnes relations avec les associations et les chœurs amateurs, apporter du conseil et de l'accompagnement mais aussi partager des projets.
- constituer un fonds de partitions et de documents dédié à l'art vocal.

### **Une équipe**

La mise en œuvre d'un tel projet n'était évidemment pas possible sans un travail d'équipe et un partage des différentes missions à répartir sur l'ensemble de l'établissement mais aussi sur tout le territoire.

Ces équipes se sont constituées en fonction des besoins et des compétences nécessaires aux actions à mener. Ce sont aujourd'hui 32 enseignants dont 25 travaillant directement au sein du Pôle d'Art Vocal, avec 10 dumistes pour l'encadrement des chœurs d'enfants ou pour les interventions CHAM, 6 accompagnateurs, 1 secrétariat dédié et 1 aide documentaliste référente.

### **Une filière voix**

C'est ainsi qu'a pu se construire au fil des années et des expériences une véritable **filière voix** structurée qui prend en compte l'évolution physiologique des chanteurs de l'enfance et petite enfance (classes d'initiation et de 1er cycle) aux adolescents (cycles 2 et parcours personnalisés) et adultes (cycles diplômants ou non, pratique amateur ou orientation professionnelle) et propose à tout moment des orientations et des passerelles entre les différents niveaux et selon les âges.

Outre les pratiques collectives, les classes de chant soliste ou de direction de chœurs constituent un débouché naturel pour les élèves avec une formation complète intégrant la formation et la culture musicale et générale, l'étude des langues étrangères, un instrument complémentaire, la « prise de rôle », la pratique collective, la participation à projet pouvant s'élargir aux arts de la scène avec un dispositif d'enseignement par modules permettant d'explorer le théâtre, la voix et le mouvement (module spécifique), la danse, la conscience corporelle (Feldenkreis) et de s'initier aux répertoires anciens comme au jazz, aux musiques actuelles ou à l'expérimentation du numérique appliqué à la voix.

### **Un cursus « jeune voix »**

Le *Cursus Chant-Choral* pour enfants s'est réorienté assez vite vers un travail développant aussi des compétences en voix solistes tandis que les *CHAM vocales* restaient axées sur la formation du musicien chanteur autour de savoir-faire et de pratiques en collectif.

A l'instar des cursus instrumentaux, le conservatoire proposait jusqu'à ces dernières années un parcours sur 3 cycles répartis entre un **Cursus Voix Enfants et Adolescents** et un autre en parallèle : le **Cursus Voix Adolescents et Adultes**.

Mais la difficulté pour les adolescents de se situer dans une fin de cursus avec des enfants alors que d'autres du même âge débutaient un cycle I avec des adultes à laquelle s'ajoutait un manque de référence ou de repères pour les personnes extérieures, notamment les jurys d'examen, nous ont amenés à changer les appellations pour définir: un **Cursus Jeunes Voix** (enfants à partir de 5 ans jusqu'à CEM vers 18 ans) et un **Cursus Voix** (adultes ou adolescents à partir de 15 ans jusqu'à cycle 3 amateur (CEM) ou à orientation professionnelle (DNOF)).

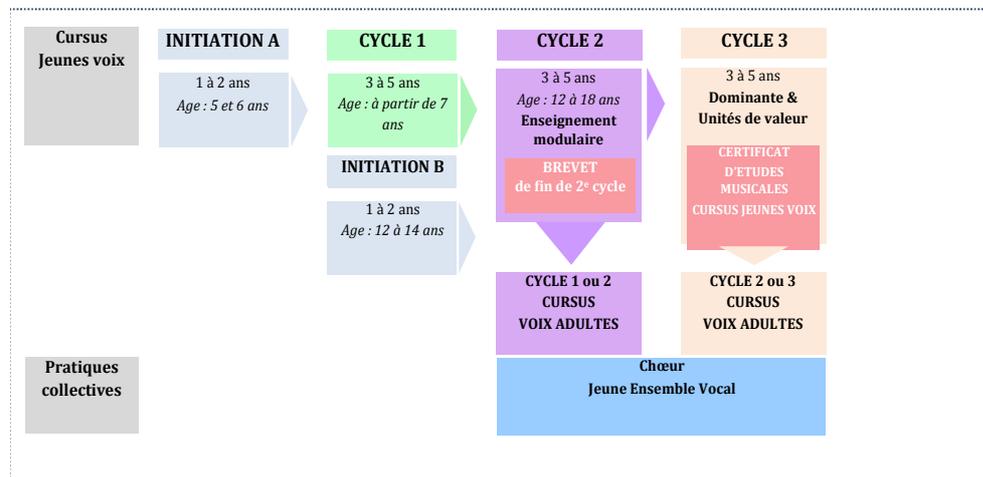
Pour davantage de lisibilité et de structure de ces deux cursus, des critères précis ont été établis autour des pratiques collectives obligatoires.

### Modalités d'accès :

Pour les enfants débutants, l'entrée en cursus Voix et l'organisation du cursus sont étudiées par l'équipe pédagogique en fonction du parcours antérieur et de la maturité vocale.

Deux parcours possibles : à partir de 5 ans (**initiation A**) ou à partir de 12 ans (**initiation B**)

### Le cursus Jeunes voix :



Une offre alternative HORS CURSUS est proposée aux adultes amateurs: « **l'itinéraire Voix** »

Un Cycle à Orientation Professionnelle (C.O.P.) vient s'ajouter à ce tableau en fin de cycle 2 ou de cycle 3 Voix adulte et sur examen d'entrée. Il consiste en un parcours complet correspondant à 750 heures de formation réparties en modules d'enseignement obligatoires et optionnels au choix, conformément aux textes ministériels et au règlement pédagogique du conservatoire.

### Le Cursus Jeunes Voix et sa certification :

A l'issue du cycle, pour obtenir le **Certificat d'Etudes Musicales** du Cursus Jeunes voix, l'élève doit avoir validé :

#### **L'Unité d'Enseignement de la dominante chant:**

Avec validation des modules associés, contrôle continu et examen final devant jury :

- 2 mélodies dont une en français
- 1 air de musique ancienne
- 1 air d'opérette ou d'opéra comique
- 1 pièce contemporaine
- 1 prestation à l'instrument si l'élève a une pratique instrumentale complémentaire
- Optionnel : une autre pratique faite en atelier montrant une autre facette de l'élève
- 1 entretien

#### **L'Unité d'Enseignement de formation et de culture musicale et générale (modules)**

**L'Unité d'Enseignement de pratique collective** (situations musicales diversifiées en modules)

### **Pour conclure**

Avec le recul, les orientations des élèves ayant traversé la filière voix sont à l'image de la diversité de l'offre proposée et de la personnalisation des différents parcours.

Ainsi pouvons-nous trouver ici une élève entrée à la Maîtrise de Notre Dame de Paris, là une autre qui sera sélectionnée à l'unanimité du jury pour l'émission télévisée « La Nouvelle Star », un chanteur qui se trouve à travailler avec les Arts Florissants, et d'autres retrouvés sur des scènes d'opéras, sur des festivals de musique contemporaine en Chine, en Italie, à Paris ou plus simplement sur des parcours continués en C.O.P., en pôle supérieur ou en CNSM et bien sûr, au sein des chœurs locaux et autres associations de pratique amateur.

Tous ont gardé le contact et témoignent d'une belle reconnaissance envers cette filière qui leur aura procuré des instants de bonheur et un vécu d'expériences irremplaçables !

*Thierry Perrout, directeur du conservatoire du Pays de Montbéliard, et Brigitte Rose, coordonnatrice du pôle d'Art Vocal*

---